



N.Réf. : 591/90/2017

Bujumbura, le 11/05/2017

V. Réf.:

Objet :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°DNCMP/...../F/2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE QUATRE LIGNES COMPLETES DE TRIAGE AUX COMPLEXES THEICOLES DE TEZA, TORA, IJENDA ET BUHORO

Date de publication: 15/05/2017.

Date d'ouverture: 16/06/2017.

Objet

1. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture, l'installation et la mise en service de quatre (04) lignes de triage complètes aux Complexes Théicoles de Teza, IJENDA, Tora et Buhoro.

Financement du marché

2. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2017.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert International (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi et ses textes d'application.
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. Les lignes de triage sont à livrer, installer et mettre en service dans un délai maximum de cent vingt (120) jours calendaires, comptés dès le lendemain de la date de la signature du contrat par toutes les parties pour les soumissionnaires qui ont exprimé leurs offres en francs burundais. Pour les soumissionnaires qui ont exprimé leurs offres en devises avec paiement par crédit documentaire, le délai est compté à partir de la notification de l'ouverture du Crédit Documentaire irrévocable et confirmé. Les lieux de livraison, d'installation et de mise en service sont les Complexes Théicoles de Teza, Ijenda, Tora et Buhoro. Le non respect de ce délai est cause de rejet. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires], possédant les conditions juridiques, techniques nécessaires, ayant un atelier suffisamment équipé en machines-outils et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics et tout soumissionnaire en litige avec l'OTB, pour des dossiers liés aux marchés de fournitures ou tout soumissionnaire qui a déjà livré la même machine à OTB mais dont les performances ont été jugées très médiocres.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à l'Office du Thé du Burundi (OT.B.). Le dossier est remis contre paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000FBU), au compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) et d'un montant de Cinquante mille francs burundais (50.000FBU) au compte n° 242-01-32 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi au nom de l'Office du Thé du Burundi (OTB). Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com en mentionnant la référence de publication, au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation de l'offre

10. Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à Dix Millions Francs Burundais (10.000.000 FBU) ou Six Mille dollars américains (6.000 USD). Les chèques certifiés ne sont pas acceptés. La garantie est libellée en Francs Burundais ou en toute autre monnaie convertible en francs burundais. La validité de la garantie de soumission est d'au moins 120 jours calendrier à compter de la date d'ouverture effective des offres.
11. Les offres devront être remises à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com au plus tard le 16.06./2017 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

NE



Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 16/06/2017 à 9 heures précises.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com, le 16/06/2017 à 9 h 30 min. Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres qui le souhaitent, signeront dans un registre des présences qui va être annexé au procès-verbal d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être accompagné de la liste des soumissionnaires présents, dûment signée par ces derniers et doit être contresigné par le représentant de la DNCMP et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Adresse

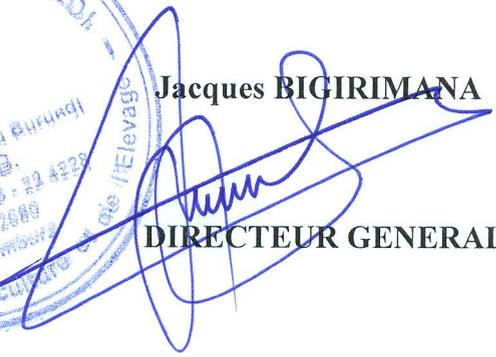
16. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com.

OFFICE DU THE DU BURUNDI

Evariste NAHAYO


DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

Jacques BIGIRIMANA


DIRECTEUR GENERAL

